

Formation Mode d'emploi

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font au titre de l'organisme employeur. Pour toutes les formations l'adhésion à l'iddac est obligatoire. Elle vous donne accès à la gratuité de ces formations.

>> Merci de vous reporter au formulaire d'adhésion [téléchargeable](#) [+].

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, **reportez-vous à l'Agenda des formations** et au **bulletin d'inscription en ligne**. Vous recevrez ensuite une confirmation vous informant de votre inscription si vous êtes à jour de votre adhésion, sinon votre inscription sera effective à réception de votre cotisation annuelle.

Le nombre de places étant limité, il est recommandé d'effectuer son inscription le plus en amont possible et au plus tard un mois avant le début du stage.

ANNULATION

Tout désistement devra nous être signalé au plus tard 5 jours avant le début de la formation sauf cas de force majeure.

Dans l'hypothèse d'un effectif insuffisant, l'iddac et les organismes de formation partenaires se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation.

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Chaque employeur cotise à un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA : AFDAS, Uniformation, CNFPT...). Les formations programmées peuvent donc faire l'objet d'une demande de prise en charge financière dans le cadre du plan de formation de votre structure, auprès des organismes concernés.

Les élus (membres des conseils municipaux, conseils généraux et conseils régionaux) ont droit à un congé de formation, indépendamment des autorisations d'absence et du crédit d'heures prévu. La durée du congé est fixée à 18 jours par élu quelque soit le nombre de mandats qu'il détient. Il est renouvelable en cas de réélection. (Art. L2123-14 du Code Général des Collectivités Territoriales/Loi N°2002-276 du 27/2/02, Art.73 - JO du 28/2/02)

Contact inscription

Accueil de l'iddac

Du lundi au jeudi : 9h/13h-14h/18h
Vendredi 9h/13h-14h/17h

accueil@iddac.net
05 56 17 36 36

Contact Renseignement

Martine Lamarque

Lundi/ mardi : 14 h/ 18h
Jeudi : 9h/13h – 14h/ 17h30
vendredi : 9h/13h

formation@iddac.net
05 56 17 36 38

Renseignements Pratiques

iddac,
Agence Culturelle de la Gironde
59 avenue d'Eysines Le Bouscat
tél. : 05 56 17 36 36



=> Le « 59 d'Eysines » se trouve en face du lycée Tivoli.

Vous vous engagerez dans une cour où nos bâtiments sont à l'intérieur des locaux des sapeurs pompiers.

> Comment venir

DE LA GARE SAINT JEAN

Ligne de Bus n°9

Prendre à droite (côté départ) rue « Charles Domercq ». Au bout de cette rue, tourner à droite pour rejoindre les quais de Paludate, puis de Brienne. Au rond point, tourner à droite au Boulevard « Jean Jacques Bosc ». Aller tout droit. Vous passerez tous les boulevards : Albert 1er, Président Roosevelt, Boulevard Georges V, Boulevard du Maréchal Leclerc, Boulevard Antoine Gautier, Boulevard du Président Wilson. A ce niveau, vous serez à la barrière du Médoc, où vous tournerez à gauche, ce sera « l'avenue d'Eysines ». Nous sommes à 300 m sur votre droite.

DE L'AEROPORT BORDEAUX MERIGNAC

Prendre direction rocade – sortie n° 7 (Le Bouscat, Eysines, Blanquefort) direction Le Bouscat. Vous serez sur la « route du médoc » (vous irez tout droit) et vous vous rendrez sur « l'avenue de la libération ». Au bout de cette avenue (Boulevard du président Wilson) tourner à droite. Puis à la deuxième route, tourner à nouveau à droite qui sera « l'avenue d'Eysines ». Notre structure se trouve à 300 m sur votre droite.

DE PARIS, LA ROCHELLE, ANGOULEME, LIBOURNE, BERGERAC VIA LE PONT D'AQUITAINE

Après avoir franchi le pont d'Aquitaine, suivre la direction centre ville Bordeaux. Sur la rocade, prendre la sortie n° 7 (Le Bouscat, Eysines, Blanquefort) direction Le Bouscat. Vous serez sur la « route du médoc » (vous irez tout droit) et vous vous rendrez sur « l'avenue de la libération ». Au bout de cette avenue (Boulevard du président Wilson) tourner à droite. Puis à la deuxième route, tourner à nouveau à droite, sur « l'avenue d'Eysines ». Notre structure se trouve à environ 300 m sur votre droite.

DE PARIS, LA ROCHELLE, ANGOULEME, LIBOURNE, BERGERAC VIA LE PONT FRANCOIS MITTERRAND

Après avoir franchi le pont, suivre la direction centre ville Bordeaux. Prendre les quais jusqu'au « Quai Louis XVIII ». Tourner à gauche (Allée de Munich) en laissant sur votre droite, l'Esplanade des Quinconces et dirigez-vous vers le cours de Tournon pour vous orientez vers la rue Fondaudège. Vous continuerez tout droit pour vous insérez dans la rue « Croix de Seguey » et à la pâte d'oie prendre rue « Ulysse Gayon ». Au bout de cette rue, vous rejoindrez le boulevard « du Président Wilson ». Aller tout droit sur « l'avenue d'Eysines ». Notre structure se trouve à 300 m sur votre droite.

DE PARIS, LA ROCHELLE, ANGOULEME, LIBOURNE, BERGERAC VIA L'AVENUE THIERS

Ligne de Bus n° 1 jusqu'à la gare puis le n° 9

Après avoir franchi l'avenue Thiers et le pont de Pierre. Tourner à droite pour rejoindre les quais. Au « Quai Louis XVIII », tourner à gauche (Allée de Munich) en laissant sur votre droite, « l'Esplanade des Quinconces » et dirigez-vous vers le « cours de Tournon » pour vous orientez vers la rue « Fondaudège ». Vous continuerez tout droit pour vous insérez dans la rue « Croix de Seguey » et à la pâte d'oie prendre rue « Ulysse Gayon ». Au bout de cette rue, vous rejoindrez le boulevard « du Président Wilson ». Aller tout droit sur « l'avenue d'Eysines ». Notre structure se trouve à 300 m sur votre droite.

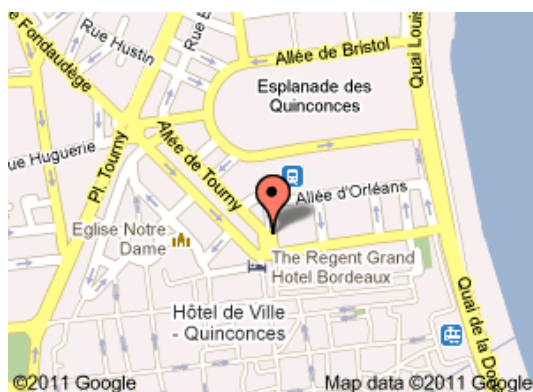
DE BAYONNE, ARCAÇON

Lorsque vous serez sur la A63 et que vous vous engagerez dans la rocade, prendre la sortie n° 7 (Le Bouscat, Eysines, Blanquefort) direction Le Bouscat. Vous serez sur la « route du médoc » (vous irez tout droit) et vous vous rendrez sur « l'avenue de la libération ». Au bout de cette avenue (Boulevard du président Wilson) tourner à droite. Puis à la deuxième route, tourner à nouveau à droite qui sera « l'avenue d'Eysines ». Notre structure se trouve à 300 m sur votre droite.

DE TOULOUSE, LANGON, AGEN, PAU

Lorsque vous serez sur la A62 et que vous vous engagerez sur la rocade, prendre la sortie n° 21 (Bordeaux centre ville). Aller tout droit pour rejoindre les quais. Au « Quai Louis XVIII », tourner à gauche (Allée de Munich) en laissant sur votre droite, l'Esplanade des Quinconces et dirigez-vous vers le cours de Tournon pour vous orientez vers la rue Fondaudège. Vous continuerez tout droit pour vous insérez dans la rue « Croix de Seguey » et à la pâte d'oie prendre rue « Ulysse Gayon ». Au bout de cette rue, vous rejoindrez le boulevard « du Président Wilson ». Aller tout droit sur « l'avenue d'Eysines ». Notre structure se trouve à 300 m sur votre droite.

> Liste et situation d'hôtels proches du lieu de formation



Hôtel Des 4 Sœurs

6 Cours du 30 Juillet
33000 Bordeaux
05 57 81 19 20

Chambre Simple : 90.00 €
Chambre double ou Twin (2 lits séparés) : 100.00 €

Petit Déjeuner : 10.00 €
Taxe de séjour par personne/par nuit : 1.10 €

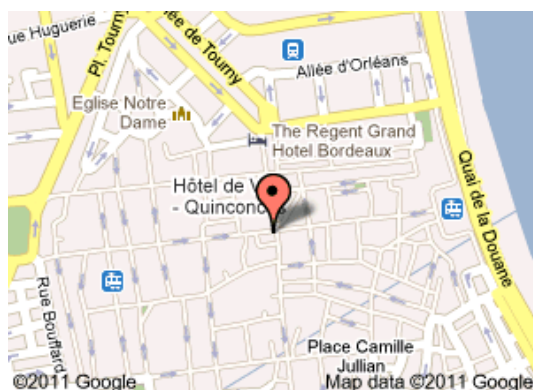


Hôtel Western Grand Hôtel Français

6 Cours du 30 Juillet
33000 Bordeaux
05 57 81 19 20

Confort / Chambre single: 117€
Club / Chambre double : 174€
Standing / 157€ à 191€

Petit Déjeuner : offert
Taxe de séjour par personne/par nuit : 1.10 €

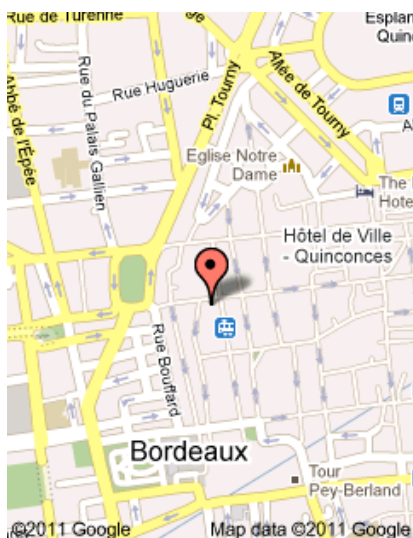


Hôtel de la Presse

12, rue du Temple
33000 Bordeaux
05 56 48 10 35

Chambre double standard : 98 €
Chambre Simple : 80 €
Chambre Double Supérieure : 140 €

Petit-déjeuner buffet ou en chambre : 12 €



Hôtel Gambetta

35 Rue Esprit des Lois
33000 Bordeaux
05 56 81 41 27

Chambre double/ : 70€
Chambre single: 65€
Chambre 2 lits Jumeaux : 70€

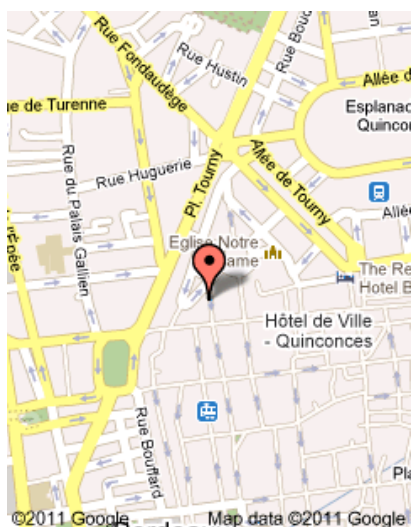


Hôtel de l'Opéra

66 Rue Porte Dijaux
33000 Bordeaux
05 56 51 21 83

Chambre double/Chambre 2 lits Jumeaux : 69 € à 72 €
Chambre single: 59€ à 62€

Petit-déjeuner : 7 €
Taxe de séjour : 0,85 € par jour et par personne



Hôtel de France

7 Rue Franklin
33000 Bordeaux
05.56.48.24.11

Chambre simple : 64€
Chambre double : 68€

Petit-déjeuner (buffet) : 8 €
Taxe de séjour : 0,85 € par jour et par personne